



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Elan Béarnais Pau Nord-Est

SECRETARIAT GENERAL

SALLE BRUNO TARRICQ
22 AVENUE PIERRE MASSE 64000 PAU
05.24.36.13.61

ETAT CIVIL

NOM : **PRENOM :**

Date de naissance :

Adresse :

.....

E-mail :

Tél. fixe : **Tél. portable :**

Dans le cas d'un mineur, merci de remplir les lignes suivantes :

Nom et Prénom du tuteur légal :

Téléphone portable parents :

Téléphone travail :

Profession Père : **Profession mère :**

AUTORISATION PARENTALE

Autorise mon enfant à pratiquer le basket-ball au sein de l'ELAN BÉARNAIS PAU Nord-Est

Accepte les décisions du club en cas de manquement aux règlements

Autorise l'association à faire transporter mon enfant par tous les moyens mis à sa disposition ; en cas d'accident, la responsabilité de l'association sera totalement dégagée

Autorise l'ELAN BÉARNAIS PAU Nord-Est à laisser photographier ou filmer mon enfant durant les activités de basket (entraînements, stages, matchs, gouters, animations diverses) et ceci à des fins d'exposition, presse écrite ou télévisée, brochure papier et publication internet

Décharge l'ELAN BÉARNAIS PAU Nord-Est de toute responsabilité en cas d'accidents qui pourraient survenir :

- ✓ Avant ou après les horaires de la ou des d'entraînements fixées en début de saison
- ✓ Avant l'heure du match fixée par un responsable ou après le match
- ✓ Durant un transport non organisé directement par l'ELAN BÉARNAIS PAU Nord-Est

En cas d'urgence et dans le cadre normal des activités sportives du club, et en l'absence des parents, autorise le ou les responsable(s) de l'équipe de l'Elan Béarnais Pau Nord-Est à prendre toutes les mesures nécessaires sous couvert des décisions et prescriptions du Docteur ou des services spécialisés d'urgences.

JE SOUSSIGNE(E),

M. OU MME :

*** PERE, MERE, TUTEUR LEGAL DE :**

* rayer les mentions inutiles

DATE ET SIGNATURE D'UN DES PARENTS OU TUTEUR LEGAL

PRECEDEE DE LA MENTION « LU ET APPROUVE »

ENGAGEMENT DES LICENCIES ET PARENTS

Je vais pratiquer le basket à l'Elan Béarnais Pau Nord-Est durant la saison 2020/2021 et je m'engage ainsi que mes parents à respecter les règles suivantes :

LE LICENCIÉ DE L'ELAN BÉARNAIS PAU NE

- ✓ Payer la cotisation et amener les papiers nécessaires à l'inscription
- ✓ Se confronter aux règles édictées par la FFBB
- ✓ Respecter le matériel : salle de sport, panneaux, vestiaires (y compris chez l'adversaire)
- ✓ Respecter les horaires d'entraînement, les entraîneurs, les dirigeants et officiels (arbitres, OTM)
- ✓ Avertir en cas d'absence l'entraîneur ou le responsable sportif du club 06.81.54.05.90
- ✓ Laisser propre les vestiaires, bancs et salle de réception après utilisation (vérifier les lumières avant de partir)
- ✓ Aider à ranger le matériel après chaque séance d'entraînement
- ✓ Encourager ses camarades – Respecter ses adversaires
- ✓ Rendre en fin de saison les équipements appartenant au club
- ✓ N'utiliser les équipements fournis par le club que pour les rencontres avec le club
- ✓ N'utiliser le téléphone (besoin urgent) qu'après avoir demandé l'autorisation à un responsable
- ✓ Véhiculer une bonne image du club par une tenue correcte sur le terrain et en dehors
- ✓ Eviter toute attitude qui nuirait à l'éthique sportive et donc à l'image du club
- ✓ Ne pas discuter les décisions de l'arbitre sur le terrain et en dehors
- ✓ Ne pas provoquer verbalement ou par gestes les adversaires, arbitres sur le terrain et en dehors
- ✓ Participer à l'accueil et à la réception de l'équipe visiteuse avant et après chaque rencontre
- ✓ Saluer avant et après la rencontre les officiels, les adversaires
- ✓ Dire bonjour aux dirigeants rencontrés
- ✓ Ne rien emprunter à l'intérieur du club
- ✓ Participer 4 ou 5 fois par an à la vie du club : arbitrage, chrono, feuille, loto, tournois, soirée rencontres.

LES PARENTS OU TUTEURS LÉGAUX DU LICENCIÉ

- ✓ Les parents ou tuteurs légaux assureront 3 ou 4 déplacements de l'équipe où joue leur enfant. Le club prend en charge les frais d'essence (0.10 €/km) et les frais de péage sur justificatif seulement. Dans le cas où le transport (cause distance) est assuré par le club, le ou les parents à tour de rôle seront responsables du déplacement avec l'entraîneur
- ✓ Si un bus est organisé (longue distance) et que les parents décident que leur enfant ne se déplacera pas avec son équipe, Les parents ou tuteurs légaux devront donner une décharge parentale à l'entraîneur avant ce dit-déplacement
- ✓ Les parents ou tuteurs légaux participeront à la réunion du début de saison organisée par l'entraîneur et un membre du bureau du club. Cette réunion aura pour but d'informer les parents sur le fonctionnement de l'équipe en particulier et le fonctionnement du club en général
- ✓ Les enfants en dehors des heures d'entraînement et des heures des rencontres ne sont pas sous la responsabilité du club
- ✓ Les parents ou tuteurs légaux s'engagent à respecter les heures de rendez-vous et les heures de fin d'entraînement
- ✓ Les équipements confiés en début de saison sont la propriété du club et ne doivent en aucun cas servir à d'autres activités. Tout équipement perdu devra être remboursé
- ✓ Les parents ou tuteurs légaux s'engagent à signaler tout changement de domicile ou de n° de téléphone auprès du secrétariat du club
- ✓ Les parents ou tuteurs légaux autorisent l'ELAN BÉARNAIS PAU NE à utiliser la photo de leur enfant dans le cadre des publications du club et de la presse sportive
- ✓ Les parents ou tuteurs légaux autorisent leur enfant à être transporté par d'autres bénévoles (parents, amis, entraîneurs, joueur) sur les lieux de rencontres sportives auxquelles il doit participer

Sanctions et amendes :

Tout licencié est redevable envers le Club des charges et coûts relatifs aux sanctions qui lui sont appliquées par la FFBB, la Ligue régionale ou le Comité départemental. Ces dispositions concernent : amendes, frais de dossiers et de procédures, frais de déplacements des dirigeants en cas de convocation auprès des Commissions de discipline. Le licencié dispose, sous peine de suspension, d'un délai de 10 jours après réception de la notification de la sanction pour régler le montant de l'amende au Club.



LES REGLES A SUIVRE SALLE BRUNO TARRICQ, SALLE LAPUYADE ET POUR LES DEPLACEMENTS

LE JOUR DES ENTRAINEMENTS :

1. AVANT

- A. Prévoir dans le sac 1 paire de chaussures (dont la semelle est propre) uniquement réservées au parquet
- B. Suivre le parcours en utilisant les bandes grises bétonnées : porte d'entrée – vestiaires – parquet
- C. Respecter l'entraînement précédent
- D. Apporter ma bouteille d'eau personnelle

2. PENDANT

- A. Ne pas grimper sur les barrières derrière les panneaux
- B. Laisser les portes de secours fermées
- C. Faire le silence au cours de l'entraînement
- D. Les spectateurs qui assistent aux entraînements doivent rester dans les tribunes. Ils doivent également respecter le silence ou parler à voix basse.
- E. Les tribunes doivent rester propres
- F. Pas de chaise ni de table sur le plancher

3. APRES

- A. Ranger le matériel
- B. Laisser les vestiaires et les douches propres
- C. Vérifier les portes et les lumières avant de partir
- D. Pour sortir : vestiaires, bandes bétonnées, porte de sortie.

LE JOUR DES RENCONTRES :

1. AVANT

- A. Prévoir dans le sac 1 paire de chaussures (dont la semelle est propre) uniquement réservées au parquet
- B. Suivre le parcours en utilisant les bandes grises bétonnées : porte d'entrée – vestiaires – parquet
- C. Respecter la disposition des bancs des chaises
- D. Apporter ma bouteille d'eau personnelle
- E. Respecter la disposition de la table de marque
- F. Accueil de l'équipe adverse et explication du fonctionnement de la salle
- G. Le public doit être uniquement dans les tribunes. Ne sont admises sur le terrain et autour que les personnes habilitées par le règlement de la FFBB

2. PENDANT

- A. Ne pas grimper sur les barrières derrière les panneaux ne pas y rester appuyé.
- B. Laisser les portes de secours fermées
- C. Laisser le terrain libre durant les mi-temps
- D. Ne pas proférer de menace ou d'insulte envers les adversaires et les officiels.

3. APRES

- A. Laisser les vestiaires et les douches propres
- B. Eteindre les lumières.
- C. Laisser la salle propre, dans l'état où vous l'avez trouvée
- D. Pour sortir : vestiaires, bandes bétonnées, porte de sortie.
- E. Se diriger vers la réception
- F. Après une rencontre personne ne doit se trouver sur le terrain

QUELQUES RAPPELS POUR LE JOUEUR

- ✓ Ne pas cracher sur le terrain, ne pas lancer d'objet
- ✓ Ne pas laisser des affaires personnelles dans les tribunes
- ✓ Le ballon de basket s'utilise uniquement à des fins sportives (basket) et non avec les pieds
- ✓ **Par mesure d'hygiène chaque joueur doit amener sa propre bouteille d'eau**
- ✓ Pas d'entraînement si un responsable technique du club n'est pas présent
- ✓ Pas de sonorisation de la salle sans la présence ou l'accord du responsable
- ✓ La tenue de match (short-maillot-sur maillot) ne doit se mettre qu'à l'occasion de rencontres officielles ou amicales.

QUELQUES RAPPELS POUR LES SPECTATEURS ET LES PARENTS

- ✓ Accès au terrain interdit
- ✓ Aucun objet ne doit être lancé sur le plancher
- ✓ **J'encourage mon équipe, en m'engageant à n'insulter ni l'équipe adverse, ni les entraîneurs, ni les arbitres, ni les marqueurs chronomètres, ni les dirigeants, ni les spectateurs**
- ✓ Les toilettes mises à disposition des spectateurs se situent du côté de grande tribune
- ✓ Avant de partir laisser les tribunes propres

**LE NON-RESPECT DE CE REGLEMENT PEUT ENTRAINER DES SANCTIONS POUVANT
ALLER JUSQU'A L'EXCLUSION**

Après avoir pris connaissance de ce règlement,
je désire pratiquer le basket au sein de
l'ELAN BÉARNAIS PAU NORD-EST durant cette
saison 2020/2021

**Date et signature du joueur ou de la joueuse
précédées de la mention : lu et approuvé**

Après avoir pris connaissance de ce règlement,
j'autorise mon enfant à pratiquer le basket au sein
de l'ELAN BÉARNAIS PAU NORD-EST durant cette
saison 2020/2021

**Date et signature d'un des parents ou tuteur légal
précédées de la mention : lu et approuvé**

ECOLE D'ARBITRAGE

INSCRIPTION

Si vous souhaitez comprendre et maîtriser les règles du basketball ou même devenir arbitre officiel, nous dispensons une formation du mois d'octobre au mois de février. Cette formation est réalisée à partir d'exercices sur le terrain et sur des vidéos de formation. Les formateurs sont tous des arbitres des championnats nationaux et formateurs labellisés FFBB. Cette école d'arbitrage labellisée a déjà formé plusieurs arbitres au plus haut niveau français. La formation est intégralement prise en charge par le club.

Inscrivez-vous rapidement auprès du secrétariat !

FICHE DU BENEVOLE

Nom – Prénom :

Poste que vous souhaiteriez occuper au sein de l'association :

(Entraîneur, arbitre, marqueur, chronométreur, dirigeant, buvette, secrétariat, etc...)

.....

.....

.....

**LES FORMATIONS ARBITRE, ENTRAINEUR, PREPARATEUR PHYSIQUE,
MARQUEUR CHRONOMETREUR SONT PRISES EN CHARGE PAR LE CLUB**

RENSEIGNEMENTS : SECRETARIAT - LAETITIA ARTIGOU

TEL : 05.24.36.13.61 - secretariat@paunorddestbasket.com

